



## Supplémentaire, transport de marchandises

Par **Fred750**, le **11/02/2025** à **11:45**

Bonjour, je suis dans le transport de marchandises. J'ai un contrat de 169H mais à la base embauché verbalement au forfait de 208 heures, depuis quelques mois, mon salaire en me payant 180h, nous sommes peu de salariés et les autres n'ont pas baissé de salaire. Je suis le seul, j'ai essayé d'en discuter avec mon employeur qui m'a répondu que si je n'étais pas content le portail était grand ouvert. À ce jour j'y suis toujours. Mais ce mois-ci, j'ai fait 197h, mon employeur, mon a payé 193, et m'a mis quatre heures de côté sans rien me demander. J'aimerais savoir si il a le droit étant donné que c'est des heures majorée à 50 %. J'ai plusieurs Problème dans cette entreprise, mais je poserai mes questions plus tard.

Problème dans cette entreprise, mais je poserai mes questions plus tard.

Merci de votre réponse. Merci de votre réponse.

Cordialement